

LE PERSONNEL : UN AVANTAGE CONCURRENTIEL

LA QUESTION

Dans le contexte de la globalisation des marchés, une main-d'oeuvre hautement qualifiée est un atout précieux. La main-d'oeuvre est un des éléments de la production sur lequel les pays industrialisés peuvent agir. La possibilité de nous assurer un avantage concurrentiel est donc à notre portée, à condition de vouloir agir.

Le travail n'est plus synonyme d'efforts physiques comme par le passé. Les technologies nouvelles — télécopieurs, micro-ordinateurs, vidéos interactives, télématique et disques vidéos — ont changé la vie de tous les jours.

S'ajuster aux réalités nouvelles est un défi pour tous les Canadiens, pas seulement pour les handicapés. Pourtant, les personnes handicapées représentent le plus large segment sous-utilisé de la population active. Le Canada compte 1,8 million d'adultes handicapés, dont plus de 80 p. 100 sont soit inemployés ou sous-employés. Ces données révèlent ainsi un potentiel considérable non utilisé. Ils pourraient occuper les places laissées par les travailleurs qui prennent leur retraite. Comme de moins en moins de jeunes entrent sur le marché du travail dans les années 90, les handicapés sont une source importante de main-d'oeuvre apte à combler les offres d'emploi.

LES QUESTIONS

1. Comment allons-nous investir dans le potentiel de main-d'oeuvre qu'offrent les personnes handicapées et assurer leur perfectionnement?
2. Vu l'évolution constante du marché du travail, l'importance croissante attachée à l'éducation permanente et la nécessité d'avoir une main-d'oeuvre souple et adaptable, comment pourrions-nous modifier le milieu de travail de façon à encourager les personnes handicapées à réaliser leur plein potentiel d'emploi?

LES EXPERTS

M. Jacques Garon (directeur de la recherche socio-économique, Conseil du patronat du Québec) : En ce qui concerne l'offre de main-d'oeuvre, les démographes nous disent que la croissance de la population active sera lente au cours des prochaines années et que le nombre de jeunes s'intégrant à la population active diminuera de façon notable, compte tenu d'un faible taux de fertilité et de l'augmentation prévisible.

Compte tenu du vieillissement de la main-d'oeuvre dû à l'expansion du groupe de travailleurs de 35 à 54 ans, c'est ce groupe d'âge qui devra de plus en plus s'adapter aux nouvelles conditions du marché du travail découlant des progrès techniques, de l'accroissement de la demande pour de nouveaux produits et services et de la concurrence croissante sur le marché international.